

E 120

RIOM, le jeudi 19 décembre 2002

à **Monsieur Camille MARTINI**
Surveillant-Chef de Détention
M.C. de RIOM

objet : **achat de télévision**

Monsieur le Surveillant-Chef,

Il semble qu'il y ait eu un problème puisque, en demandant au Surveillant de regarder mon compte, hier, j'ai constaté :

- que le blocage de 150,92 € pour la télévision n'était pas effectué
- que le débit pour l'abonnement à CANAL + et Canal Satellite (13,72, soit 90,00 FF) n'était pas effectué

mais que, contrairement à ce dont nous étions convenus :

- la comptabilité m'avait débité 33,54 € pour la location alors que vous deviez faire annuler la location.

Je vous remercie, par conséquent, de me faire **recrediter** ces **33,54**, **debiter 13,72 €** et **bloquer 150, 92**.

Vous remerciant de me confirmer que tout est « en ordre »,

Je vous prie de croire, Monsieur le Surveillant-Chef, en mes sentiments les meilleurs et les plus respectueux.

François KORBER

REPONSE :